

# AFFOUAGE



La commission du bois, réunie le 25/09/2024, a défini la période d'inscriptions concernant l'affouage. Les affouagistes sont invités à venir retirer les dossiers en mairie.

**Ceux-ci devront être retournés signés, accompagnés d'une copie d'attestation d'assurance et d'un chèque de caution de 50€ (cinquante euros) pour le 15 novembre au plus tard.**

Le tirage constituant l'attribution des lots interviendra à une date ultérieure communiquée prochainement.

Prix stère : **11€**

## Commande de stères façonnés

Pour les particuliers, **les commandes de stères façonnés seront prises au secrétariat de mairie, jusqu'à la date du 15 novembre 2024 (Marilyn au 03 81 93 01 48). NOUS NE PRENDRONS PLUS DE COMMANDES APRES CETTE DATE.**

Prix stère livré : **55€**

En raison des abattages décidés par l'ONF, un panachage (hêtre et chêne) sera appliqué en fonction du volume des commandes.